

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
[Au bureau du Journal]
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf réserves dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 MAI

LES TROUBLES DE FOURMIES

Avesnes, 4^{er} mai.

Des troubles se sont produits à Fourmies.

Hier soir, en prévision d'événements, trois compagnies du 84^e d'infanterie avaient été envoyées d'Avesnes.

Ce matin, la moitié des ouvriers seulement a pris le travail. L'autre moitié circulait en chantant : « C'est huit heures qu'il nous faut ! »

Un rassemblement de 4,000 personnes se forme devant la filature Jacquot à neuf heures. Les gendarmes accourus pour le disperser sont hués par la foule. Ils mettent alors sabre au clair. Mais une grêle de pierres pleut sur eux.

Un lieutenant, un gendarme et un cheval ont été blessés. La troupe appelée est accueillie par les cris de : Vive l'armée ! Elle ne rétablit qu'avec peine un ordre tout relatif.

Une compagnie part d'Avesnes à midi avec le sous-préfet.

Deux compagnies du 143^e viennent de Maubeuge.

Fourmies, 4^{er} mai.

La grève tourne au tragique. Dans la journée, un certain nombre de grévistes ayant voulu empêcher leurs camarades de travailler avaient été arrêtés.

Vers cinq heures, douze cents manifestants armés de gourdin et de revolvers assiégèrent la place en criant : « Ce sont les prisonniers, nos frères, qu'il nous faut ! A bas les patrons ! à mort ! »

L'Hôtel de Ville et le bureau de police furent envahis.

Des coups de revolver furent tirés en l'air par les agents et les gendarmes. La foule ne recula pas ; la troupe chargea alors à la baïonnette, refoula les assaillants, qui se défendaient en lançant des briques et des pierres.

Vers six heures, les grévistes se retirèrent, puis reviennent à l'improviste. Une lutte très violente a eu lieu derrière l'église ; plusieurs agents sont blessés à la tête par des coups durs. La troupe arrive en force, un combat corps à corps s'engage. Le commandant de la troupe fait les sommations d'usage ; les assaillants ne reculent pas ; les soldats font alors des feux d'escouade qui tuent sept ouvriers et en blessent une douzaine.

Les assaillants finissent par se disperser, et, à huit heures, le calme se rétablit relativement.

Des bruits sinistres circulent. On raconte qu'un patron a été tué avec de la dynamite provenant de Belgique.

La surexcitation est inouïe. Les morts ont été transportés au presbytère ; les blessés, dans des pharmacies.

Plusieurs amputations ont dû être opérées. On vient de réclamer de nouvelles forces. Le poste est occupé par un fort piquet.

DOUZE MORTS. — SEIZE BLESSÉS.

Voici des détails complémentaires de la plus haute gravité :

Quand les gendarmes chargèrent la foule à coups de sabre, une malheureuse femme eut la tête presque complètement coupée.

Les manifestants résistent encore. Un officier commande alors un feu de peloton et les soldats tirent sur les ouvriers.

Sept de ces malheureux sont tués sur le coup, deux sont morts dans la journée de samedi. On relève les blessés, ils sont seize, mutilés d'une façon épouvantable.

Les maisons du côté opposé à la mairie sont absolument criblées. Des balles ont traversé les murs, pénétrant dans les maisons.

Les morts ont été transportés à la mairie où leurs familles affolées viennent les reconnaître.

Une enquête est ouverte sur les responsabilités.

M. Vel-Durand, préfet du Nord, et le procureur général sont à Fourmies.

L'heure des obsèques n'est pas encore fixée. Les ouvriers y assisteront en tenue de travail. Ils ont juré de ne retourner à l'atelier que lorsque les troupes seront parties.

Deux escadrons de cuirassiers sont attendus de Cambrai. Deux escadrons d'artillerie sont arrivés.

Le général Alessandri va prendre le commandement des troupes.

LA LISTE DES BLESSÉS

- 1^o Giloteau, âgé de vingt ans ;
- 2^o Gustave Pestiaux, quatorze ans ;
- 3^o Camille Latour, cinquante ans ;
- 4^o Emile Comaille, onze ans ;
- 5^o Félicie Pennelier, dix-sept ans ;
- 6^o M^{me} Ségaux, quarante-deux ans ;
- 7^o Louise Hublet, dix-sept ans ;
- 8^o Ernestine Dial, dix-sept ans.

Il nous manque le nom de quatre victimes, car d'après les déclarations de M. Goury, premier adjoint, le nombre exact des morts serait de douze.

Un détail navrant : quand la femme Ségaux a été tuée, elle était entourée de ses quatre enfants.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Une compagnie qui venait chercher des vivres a été huée par la foule en arrivant à la mairie.

Pour dégager les abords de l'Hôtel de Ville, on envoya vingt artilleurs à cheval ; ils parcoururent la place de long en large ; la grande rue est barrée ; les femmes crient aux soldats : « Lâchez ! »

Les hommes sont fort surexcités. On craint de nouveaux troubles.

2,000 personnes sont massées sur la place et aux abords des grandes rues avoisinantes.

La foule chante des refrains révolutionnaires.

Depuis une heure, les pompiers se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où ils ont rapporté leurs uniformes en guise de protestation.

Les délégués des grévistes se sont présentés à une heure à la mairie ; ils sont décidés à faire une grève générale ; ils se montrent fort mécontents.

INFORMATIONS

La manifestation du 4^{er} mai ne semble pas porter bonheur à M. Constans. Les socialistes et les radicaux, qui, depuis quelques mois, demeuraient prosternés devant lui, ne voulant

pas troubler sa quiétude par des interpellations ou par des menaces, sont absolument furieux.

C'est avec indignation que M. Antide Boyer, sorti de prison, raconte à tous ses collègues que l'inviolabilité parlementaire n'existe plus, et qu'il fait le récit des violences dont il a été l'objet de la part de la police marseillaise.

— On a égorgé nos frères ! gémissent les députés révolutionnaires, faisant allusion à l'échauffourée de Fourmies.

A quoi, se rengorgeant, les opportunistes ripostent qu'ils n'ont cure de la vile populace. Quel changement de langage depuis vingt ans !

Comme les roses dont on couvrait les ouvriers sont fanées ! Comme les compliments qu'on leur adressait sont tournés en aigreur !

Les démocrates sont tout étonnés qu'après avoir flâté toute les passions populaires, et débité en longues tirades dithyrambiques des calomnies contre l'autorité, le pouvoir civil et la religion, ils soient menacés dans leurs propres intérêts.

Le peuple en a assez de leur phraséologie trompeuse ; il veut autre chose et il apparaît qu'il se dispose à le témoigner.

De son petit ton dégagé, M. Constans demande le renvoi de l'interpellation à lundi, ayant l'air, du reste, d'attacher peu d'importance aux événements dont on voulait l'entretenir.

Cette attitude eut le don d'irriter vivement le petit groupe socialiste de la Chambre qui ne peut arriver à accepter le je-m'en-fichisme ministériel de M. Constans. Au milieu des interruptions les plus violentes, il en éclate tout à coup :

— Vous êtes un assassin.

On voit d'ici l'effet. M. Floquet se lève de son fauteuil comme mû par un ressort, rappelle à l'ordre M. Granger, auteur de cette interruption peu parlementaire ; mais M. Granger n'en a cure. A trois reprises différentes on entend encore au milieu du tumulte le cri vengeur : Assassin ! Assassin ! Assassin ! Tant et si bien que M. Floquet se décide à lever la séance en déclarant qu'il escamotera cet incident du compte rendu officiel.

Malheureusement les tribunes des journalistes et du public n'étaient point encore désertes !

L'assaut sera donné aujourd'hui.

LA MANIFESTATION DU 4^{er} MAI

Le nombre des arrestations opérées à Paris a été exactement de 250 ; mais 200 individus, pour la plupart gamins et apprentis, ont été remis en liberté entre 9 et 10 heures du soir. Cinquante procès-verbaux de personnes arrêtées, et qui ont passé la nuit au Dépôt, ont été transmis au parquet hier matin, par le premier bureau du cabinet du préfet de police.

Il est probable qu'une dizaine encore de ces inculpés seront remis en liberté par le parquet ; les autres inculpés, de tous âges et de toutes professions, passeront en police correctionnelle pour les délits accoutumés : outrage aux agents, refus de circuler, etc.

L'*Intransigeant* ouvre une souscription pour les victimes de Fourmies et voici en quels termes :

« En attendant l'heure de la justice, si lente à venir ! il faut songer à secourir les victimes de la férocité bourgeoise. Des familles sont plongées dans la douleur, des femmes ont perdu leur mari, des enfants ont perdu leur père. Mais ce n'est pas le deuil seulement qui les atteint : la misère aussi les frappe ! Demain, ces femmes, ces enfants ne sauront comment vivre, seront en quête d'un morceau de pain.

» Ce ne sont pas les assassins qui le leur donneront ; ces malheureux pourraient mourir de faim avant que l'administration songeât à leur venir en aide. D'ailleurs, c'est au peuple qu'il appartient de secourir les siens.

» Donc, au nom de la solidarité démocratique, nous ouvrons dans nos colonnes une souscription en faveur des victimes de Fourmies. »

Les tribunaux ont commencé à fonctionner pour frapper à leur tour les manifestants.

A Charleville, M. Clément, ancien membre de la Commune de Paris, a été condamné, du chef d'outrages et de rébellion envers la gendarmerie, et d'outrages, à l'audience, à des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, à deux ans de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour. Deux comparses ont été condamnés à dix jours de prison. La ville est gardée militairement.

A Bordeaux, les anarchistes Dutaut et Antignac, arrêtés au cours de la manifestation, ont été jugés samedi et ont été condamnés, l'un à six jours, l'autre à un mois de prison, pour outrage aux agents et pour distribution d'écrits excitant à la révolte et au pillage.

M. Goblet a été élu hier sénateur dans le département de la Seine par 402 voix contre M. Donnât qui en a eu 220.

LA SÉPULTURE DU PRINCE NAPOLEON

Samedi, à quatre heures, M. Constans a reçu les exécuteurs testamentaires du prince Napoléon. Il leur a annoncé que le conseil n'a pas cru devoir autoriser la sépulture du prince aux îles Sanguinaires.

La proscription républicaine atteint même les morts.

Le général Boulanger, se rendant à Bruxelles par la voie de Southampton, Londres et Ostende, a quitté Jersey vendredi matin.

Il va se fixer à Bruxelles, 79, rue Montoyer.

On a de bonnes nouvelles de la mission du capitaine Monteil, en Afrique, et de celle du comte de Segonzac, sous-lieutenant au 4^e chasseurs, avec M. Quinquerez, lieutenant au 17^e dragons.

Le capitaine Monteil était, le 2 mars dernier, à Souro, point situé un peu à l'est de Nghana, de la carte Binger.

Il comptait être à Bobo-Dioulassou quinze jours après, et à la fin du mois à Waghadougou, capital du Mossi.

MM. de Segonzac et Quinquerez sont arrivés

en parfaite santé à Granet-Bassam; ils poursuivent leur périlleux voyage d'exploration dans la Guinée française.

M. de Bismarck député

Voici le résultat définitif de l'élection du 30 avril :

Le prince de Bismarck... 40,544 voix
M. Schmalfeld, ouvrier... 3,486 —

Voilà donc M. de Bismarck au Reichstag.

L'Empereur ne doit pas être satisfait.

Il a profondément blessé l'ancien chancelier dans sa dignité, dans son orgueil, et celui-ci n'est pas d'humeur à pardonner.

Mais que fera-t-il ?

Au fond, peu nous importe la forme qu'il donnera à son opposition; il nous suffit de savoir qu'il entre au Reichstag tout meurtri encore de la lutte, tout enfiévré de colère et bien décidé à se venger des humiliations subies.

Nous allons assister fort probablement à de curieuses passes d'armes entre le député de Geestmünde et son successeur; or, l'un et l'autre ne s'en tireront pas sans blessures. Où que les coups tombent, ils tomberont toujours sur un ennemi de la France et les divisions allemandes ne sont pas pour nous déplaire, car nous n'avons qu'à y gagner.

ÉTRANGER

Rome, 1^{er} mai.

Vers deux heures, un cortège d'environ 5,000 personnes se groupait sur la place Sainte-Croix-de-Jérusalem qui, depuis le matin dix heures, était occupée par de nombreuses troupes à pied et à cheval. Au milieu se dressait une estrade en planches entourée de drapeaux.

M. Cipriani prononce son discours au milieu des acclamations.

A un moment, l'ordre donné aux cavaliers de monter à cheval produit une grande panique, mais la réunion continue.

Tout à coup un orateur anarchiste monte à la tribune et crie : C'est assez parler, il faut agir, si nous ne sommes pas des lâches !

Un coup de revolver part aussitôt comme signal, et des maisons qui bordent un côté de la place, une grêle des pierres pleut sur les soldats. Un agent de police est tué net d'un coup de stylet.

La gendarmerie fait feu plusieurs fois; les manifestants répondent. Il y a plusieurs blessés de part et d'autre. Trois militaires et huit civils sont blessés grièvement.

M. Cipriani aurait été blessé à la tempe et serait arrêté.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

Rome, 2 mai.

On apprend que ce matin une seconde bar-

ricade a été ébauchée rue Emmanuelle-Filiberto. La troupe y a été accueillie par une grêle de pierres et a fait feu. Un ouvrier est tombé mort.

De nombreuses arrestations ont été opérées cette nuit, entre autres celle de M. Amilcar Cipriani, qui a été renversé hier sous les pieds d'un cheval; on le disait mort, le fait est qu'il a reçu de fortes contusions.

Le carabinier Pietra Duria, qui a été blessé hier par un coup de stylet, est mort.

Il a été reconnu que le stylet qui tua le garde de la sûreté publique était empoisonné.

La ville a repris son aspect habituel.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 mai 1891.

Les impressions sont moins favorables aujourd'hui et des réalisations se produisent sans qu'on puisse en donner des raisons bien plausibles. Le 3 0/0 fait 94.53; le 4 1/2 0/0 104.80, coupon détaché.

Nous retrouvons la Banque de Paris et la Société Générale en grande fermeté aux cours de la veille.

Le Crédit Lyonnais conserve une excellente tenue à 776.

La Banque d'Escompte, contre laquelle est dirigée une campagne inqualifiable, se tient à 490.

On cote le Crédit Foncier 4,252.

Le Crédit Mobilier résiste aux manœuvres des baissiers avec l'appui du comptant qui ne perd pas de vue la situation prospère des diverses affaires créées par son initiative.

Le marché fait bon accueil à l'émission des 44,200 obligations 3 0/0 de la Société Française des Télégraphes sous-marins. On sait que l'opération du 9 mai va compléter les ressources nécessaires à l'achèvement du réseau de 6,764 kilomètres que possède la Compagnie. Des garanties ou subventions s'élevant à 355,000 francs couvrent surabondamment la somme nécessaire au service des obligations.

L'obligation première hypothèque de Linarés à Almería est l'objet de nombreux arbitrages avec les obligations des autres chemins de fer espagnols qui donnent le même revenu, mais dont les prix d'achat sont beaucoup plus élevés.

Les Chemins Economiques font 417, ex-coupon de 7.50.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Le *Courrier*, nouveau don Quichotte, s'emballe contre un adversaire imaginaire; il prétend que les cléricaux, sous figure de « vieilles bigotes édentées aux gages de curés fanatiques », calomnient M. Combiér (le pauvre homme!) et disent des choses abominables sur son compte à propos de l'augmentation du prix du pain.

Non, les « cléricaux » n'accusent pas M. Combiér. Le parti conservateur de Saumur a pris l'initiative d'un pétitionnement en faveur du rétablissement de la taxe, et désirait que le

prix du pain ne fût pas plus élevé à Saumur que dans certaines villes des environs. Cette demande très légitime, ce nous semble, était basée sur des prix comparatifs du blé et du pain depuis plusieurs années.

Le *Courrier* prétend aussi que si le pain est cher aujourd'hui, c'est parce que les blés étrangers sont taxés d'un droit que les conservateurs, « ces continuateurs du pacte de famine, les affameurs, etc. », ont demandé au gouvernement et qui a été voté. Ce droit de cinq francs, évitant la ruine de l'agriculture nationale, permettait aux producteurs de soutenir la concurrence sans nuire à la consommation. En effet, et d'après des calculs que le *Courrier* peut faire comme un simple clercal, l'augmentation du prix du pain n'est ni en rapport avec le prix du blé, ni en rapport avec les prix anciens; on n'a pour cela qu'à consulter les mercuriales depuis dix ans.

A propos du pain et des boulangers, le *Courrier* poursuit les « cléricaux » qui « calomnient » encore M. Combiér relativement à la fête de la Saint-Georges, et enfin termine un long article en laissant le public seul juge des « manœuvres d'un parti vaincu », etc. (voir tous les articles précédents de ce journal dans ses polémiques).

Que M. Combiér ne taxe pas les boulangers, cela le regarde; il en est le maître. Mais il était de notre devoir de le lui demander, prenant en cela les intérêts du plus grand nombre.

Quant aux prétendus racontars recueillis par le *Courrier* au sujet de l'Ecole, du général, des processions, etc., voilà bien du bruit pour peu de chose! N'y aurait-il pas œuvre d'imagination pour les besoins d'une certaine cause? Est-ce que les pieds d'argile du colosse commencent à s'effriter?

M. Combiér, qui est à Paris depuis plusieurs semaines, et qu'on pensait voir à Saumur pour marier la fille de notre sous-préfet, paraît en avoir plein le dos de l'administration; il ne se préoccupe guère plus des boulangers que de saint Georges, des cavalcades que des processions, et, voyant ses rêves s'évanouir, a tout l'air de désirer vivre en paix. Mais alors... que deviendraient les satellites de cet astre?...

SUICIDE

Dans la nuit de samedi à dimanche, le nommé Emile Lesueur, très surexcité par suite de copieuses libations, quitta son domicile, rue de Poitiers, en disant à sa femme qu'il allait se noyer.

Il était environ minuit et demi.

Lesueur se dirigea vers la gare d'Orléans, et, rencontrant des connaissances, leur dit qu'il allait prendre le train. Il paraissait en proie à une violente agitation et offrit à une personne son pardessus et différents objets d'habillement, qui lui furent naturellement refusés.

Il prit alors le chemin du quai de la gare des marchandises. A quelques mètres de l'escalier qui descend à la Loire, il quitta ses vêtements et se précipita dans le fleuve.

C'est hier matin, vers quatre heures, que les vêtements furent découverts à cet endroit et remis au bureau de police.

Peu après, les parents de Lesueur vinrent prévenir le commissaire de cette fugue, et tous se dirigèrent vers l'endroit indiqué par la personne qui avait retrouvé les effets du malheureux alcoolique.

Après quelques instants de recherches, le cadavre fut découvert, et la famille le fit transporter au domicile de son père, rue Verte.

Emile Lesueur, jardinier, marié et père de trois enfants, avait la funeste habitude de s'enivrer. Dans les derniers temps, il absorbait une telle quantité d'absinthe, que sa raison en était ébranlée, et c'est sous l'influence de cette pernicieuse liqueur que Lesueur a mis si tristement fin à ses jours.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 3 mai. — Pierre-Jean-Baptiste Gérard, rue Saint-Jean; — Louis-Marie Martin, rue Cendrière.

PUBLICATION DE MARIAGE

Claude-Joseph-Georges Blanc, lieutenant au 26^e régiment de dragons, actuellement à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Renée-Anne Marthe Genin, sans profession, de Lyon.

DÉCÈS

Le 2 mai. — Paul Egrillard, retraité, 70 ans, rue de la Croix-Verte.

Le 3 mai. — Charles-Emile Lesueur, jardinier, 38 ans, rue Verte.

Le 4. — Suzanne-Joséphine Lair, 3 ans 1/2, rue Notre-Dame; — Virginie Ragueneau, 72 ans, célibataire, rue des Capucins; — Joseph Micoillan, propriétaire, 70 ans, rue d'Orléans.

Théâtre de Saumur

Le Régiment

Si la Saint-Georges n'était pas venue faire concurrence au *Régiment*, la salle du théâtre eût été bondée jeudi soir à Saumur. Peu d'officiers assistaient à cette représentation, et les places qu'ils occupent ordinairement étaient seules vides.

Comme *Roger-la-Honte*, l'œuvre de MM. Mary et Grisier était précédée ici, comme partout ailleurs du reste, par le grand succès du roman dans le *Petit Journal*, et par le bruit qui s'est fait autour de cette pièce, lors de son apparition à l'Ambigu.

Le concert d'éloges adressé aussi bien au *Régiment* qu'à ses interprètes n'a rien d'exagéré. Le drame, bien construit, est poignant et

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

XXIII

LES NATIONS A L'ENCAN

Le soir, à six heures et demie, Pietro Ferrari ferma à clef la porte de son appartement; puis il apporta une table, qu'il plaça contre le mur séparant son salon de celui du faux baron Plock, posa dessus une chaise, s'assit, et, l'oreille appuyée au trou qu'il avait pratiqué, il écouta ce qui se disait de l'autre côté.

Il entendit très distinctement la voix de Mordy recommandant au garçon de soigner le service, de ne jamais laisser une bouteille vide sur la table, et lui enjoignant l'ordre de ne plus entrer dans le salon sans y être appelé par un coup de sonnette, dès qu'on serait arrivé au dessert.

— J'ai à causer d'affaires et je ne veux pas être dérangé, lui disait-il.

Un peu après, vers sept heures, Ferrari entendit entrer un des convives, qui parlait d'une voix rude, avec un fort accent poméranien; Mordy le salua d'un :

— Bonjour, monsieur Zorndorf.

Bientôt survint un autre personnage qui nasillait et criait avec une voix de tête extrêmement aigre et désagréable.

Mordy appela celui-ci : monsieur Raab.

On se mit à table. Pendant une heure, on n'entendit que le bruit des couteaux, des fourchettes, des assiettes, coupé par des bribes de conversation banale. Il était évident que chacun des trois dîneurs songeait à la discussion sérieuse qui s'engagerait à la fin du repas, et préparait ses arguments.

Cependant, Mordy parla de l'adresse de l'amateur qu'il avait rencontré, l'après-midi, au tir; il ajouta qu'il se promettait d'aller le voir, le lendemain, essayer la cible de cent cinquante mètres. Silencieusement, Ferrari se frotta les mains.

— C'est parfait, pensait-il, sa curiosité est éveillée.

Les trois hommes parlaient en allemand; mais l'explorateur comprenait parfaitement cette langue. Il remarqua que le bruit des voix montait; sans doute, Mordy, sachant que le vin fait sortir la vérité de la bouche, excitait ses hôtes aux confidences par de nombreuses rasades. Après que le café eût été commandé,

Stéphan Mordy, réclamant de ses hôtes le silence d'une façon assez cavalière, établit ainsi la situation :

— Messieurs, dans nos précédentes entrevues, nous avons parlé des bases à donner au syndicat de banque que je vous ai proposé de former entre M. Zorndorf, de Berlin; M. Simon Raab, de Vienne; M. Gouda, de Varsovie, et le financier de Paris, que je représente...

— Et dont nous ne connaissons pas encore le nom ! interrompit la voix nasillarde.

— Vous le saurez quand nous serons d'accord sur les bases, répliqua Mordy.

J'ai reçu une dépêche m'annonçant que M. Gouda serait disposé, en principe, à entrer dans la combinaison et à y apporter les capitaux assez élevés, dont le chiffre est fixé. Il demande seulement, auparavant, à connaître les clauses de cette association telles que nous les aurons établies, ce soir, entre nous. Dès qu'il les aura examinées, il enverra sa réponse.

Passons brièvement en revue notre but, nos ressources, la marche à suivre et les moyens à employer pour mener notre entreprise à bonne fin.

Notre but est triple :

Primo : faire des opérations de Bourse en

jouant à la hausse et à la baisse.

Secundo : prêter de l'argent à la France, à l'Allemagne, à la Russie et à l'Autriche, en garantissant le succès des emprunts publics, et en y souscrivant largement.

Tertio : obtenir des gouvernements de ces quatre pays la fourniture des marchés militaires.

Nos ressources sont de deux sortes : d'abord, les capitaux particuliers à chacun d'entre nous; ensuite, les capitaux que chaque associé apportera au fonds commun. M. Zorndorf apportera au syndicat dix millions de francs; M. Simon Raab, dix millions également; M. Gouda vingt-cinq millions; ma banque apportera aussi vingt-cinq millions.

Nous nous trouverons donc ainsi à la tête d'un capital d'argent liquide de soixante-dix millions, qui servira à acheter le plus grand nombre possible de journaux, dans chaque pays, et sera consacré à l'opération qui, de l'assentiment des quatre associés, paraîtra la plus avantageuse, et nous garantira aussi contre les pertes.

— Jusqu'à présent, dit Zorndorf, reconnaissable à son accent poméranien très accentué, vous avez exposé clairement notre but et not

pathétique, et le cadre dans lequel il se meut est des plus pittoresques, des plus vrais. C'est au milieu de la vie militaire actuelle que s'en déroulent toutes les péripéties. Aussi la mise en scène est-elle pour beaucoup dans le succès de cette œuvre saine et d'un vrai patriotisme. De l'avis de ceux qui sont passés par la caserne, on était heureux de revoir la « chambre » dans sa plus scrupuleuse exactitude. Même disposition, même literie, mêmes bonshommes gouguenards ou bétas, d'appétits ou de goûts différents; mais tous bons camarades et joyeux de vivre. Le tableau du « Rêve » a eu son succès: seulement il ne peut être complet, car la toile de Detaille n'est reproduite qu'à moitié.

Les interprètes sont excellents. On n'a jamais vu sur la scène porter aussi crânement le costume militaire. M. Herlemont est un brillant colonel, et M. Meillet un sergent irréprochable. M. Mondé, chargé du triste personnage de Patoche, s'est fait une tête de bonne canaille fort réussie.

Les dames sont également hors de pair. Il n'y a que trois rôles de femmes; mais ce sont de véritables artistes qui les tiennent. M^{me} André Canti est très digne dans M^{me} de Chaverny, M^{lle} Magnan fait une Marjolaine charmante et M^{lle} Boulanger une Catherine accorte et fort séduisante.

Tous ces artistes ont été très applaudis et rappelés. Le public a été entièrement satisfait et se souviendra des tournées Abel, du Vaudeville.

NERO.

LE PRYLANÉE

La démarche votée par le Conseil général de la Sarthe, en faveur du Prytanée de La Flèche, a été faite vendredi matin, ainsi que nous l'avions annoncé, auprès de M. le ministre de la guerre.

M. le président du Conseil général, appuyé par plusieurs de ses collègues, a pris la parole pour expliquer le but de la visite.

Cette entrevue a été couronnée d'un plein succès.

Les représentants de la Sarthe ont reçu du ministre l'assurance formelle que le Prytanée restera à La Flèche et que son agrandissement, encore à l'état de projet, ne s'effectuera pas dans une autre ville.

Voici quelques détails sur cette entrevue:

Etaient présents: MM. le duc de La Rochefoucauld-Dondeauville, d'Aillières, Vilfeu, Cordelet, Le Monnier, Leporché, Caillaux, Bouchet, de Nicolay, Paillard-Ducléré, Roimarmier, maire de La Flèche, Durand, adjoint, et M. le sous-préfet de La Flèche.

Quand ces messieurs ont été introduits auprès de M. le ministre de la guerre, M. de La Rochefoucauld a exposé la question.

Il a rappelé le vote unanime du Conseil général, le crédit accordé par l'assemblée départementale, les sacrifices faits par la ville de La

Flèche, et les droits acquis à cette ville en faveur du Prytanée, que le département considère comme une de ses gloires.

M. le sous-préfet de La Flèche a demandé quel subside pourrait être fourni par l'Etat.

Le ministre a répondu que la question ne pouvait être résolue que par la Chambre.

M. de La Rochefoucauld a rappelé que jamais la Chambre n'a refusé un crédit demandé par le ministre de la guerre. Il a, en terminant, remercié le ministre de ses déclarations qui rassurent les habitants de La Flèche, que cette question préoccupait très vivement.

Il rappelle aussi l'histoire du Prytanée, dont 240 élèves sont morts sur le champ de bataille, et qui fournit chaque année 51 0/0 de ses élèves aux Ecoles militaires, en outre de 23 0/0 qui entrent directement dans l'armée.

Le ministre a répondu que les droits acquis de La Flèche seraient maintenus, quoique d'autres villes aient fait des offres au gouvernement. Le Prytanée restera à La Flèche. Quant aux projets d'agrandissement, ils ne seront pas exécutés cette année, la commission du budget n'ayant pas encore fait le nécessaire. Le ministre espère que les travaux pourront s'exécuter dans un an ou deux.

M. Leporché a insisté. Il a fait observer qu'en toute autre ville, l'entretien du Prytanée serait plus coûteux, et que cette considération atténue singulièrement l'importance des offres de concours pécuniaire qui pourraient être faites par des villes rivales.

NANTES. — Vendredi, dans l'après-midi, un incendie qui a causé la mort d'un enfant a éclaté au numéro 49 du quai de l'Île-Gloriette.

Dans cette maison, au deuxième étage, habitait M. Peltier, cuisinier à l'hôtel du Griffon.

Après son déjeuner, M^{me} Peltier avait dû sortir en ville pour une affaire urgente. Elle laissa seuls à la maison ses deux enfants: le petit Pierre, âgé de 4 ans, et la petite Jeanne, âgée de 22 mois. Cette dernière était couchée dans un berceau.

Il est probable que, sa mère partie, le petit garçon monta sur une chaise pour atteindre des allumettes qui se trouvaient sur la cheminée et alluma une bougie. Avec l'imprudencence du jeune âge il approcha la lumière du lit de sa petite sœur et rapidement le feu se communiqua.

Quand la mère rentra, elle trouva son appartement rempli de fumée; des voisins accoururent parmi lesquels M. Octave Desindeau, tonnelier, qui prit la petite fille dans son berceau pour la sauver et l'emporta. Mais il ne tenait déjà plus qu'un cadavre; le corps était presque entièrement carbonisé et dans un état affreux.

Le petit garçon n'avait aucun mal, sa mère l'avait elle-même emporté dehors.

chira. C'est la guerre qui les tuera. C'est la guerre qui nous engraissera. C'est la guerre qui leur fera vendre leurs champs, leurs bois, leurs prés, leurs maisons, leurs châteaux, leurs mines, leurs fabriques et qui les fera passer à vil prix entre nos mains. C'est une guerre européenne qui affaiblira soldats, agriculteurs, ouvriers des villes, fabricants, commerçants, propriétaires, et qui assurera notre puissance à nous autres banquiers.

La guerre, c'est la pluie d'orage qui fera rouler dans les rigoles de nos coffres-forts les pépites d'or disséminées sur la surface de ces quatre pays.

Nos premiers soins tendront, — et ce sera là une grosse dépense à supporter par le fonds social, — à augmenter le nombre des journaux que nous subventionnons. Nous comptons déjà, M. Zorndorf, trente-cinq mille lecteurs à Hambourg, Brême et Lubéck; M. Simon Raab, environ cinquante mille à Prague et à Vienne; M. Gouda nous apporte dix mille abonnés, tant en Russie qu'en Allemagne; enfin, ma banque subventionne, tant à Paris que dans le reste de la France, plusieurs journaux dont la clientèle monte à quatre-vingt mille lecteurs. Mais cela n'est rien; il faut que nous

Les voisins et plusieurs facteurs des Postes eurent promptement raison du feu, qui menaçait déjà de prendre de grandes proportions.

M^{me} Peltier, que cet accident arrivé chez elle a rendue malade, ne connaissait pas encore, au soir, la mort de son enfant. On redoutait de lui apprendre cette triste nouvelle.

LAVAL. — L'ouverture de l'assemblée régionale de l'œuvre des cercles catholiques a eu lieu, le 30 avril, sous la présidence de M^{gr} l'évêque de Laval. Les travaux sont dirigés par M. de la Guillonnière; l'abbé de Durfort représente M^{gr} l'évêque du Mans. MM. Harmel, l'abbé Garnier, Letourneur, du Laurent, de Monti, de Lamandé sont au bureau. Assistance brillante.

PREDICTIONS DE NICK

Voici les prédictions de Nick pour le mois de mai:

La première et la troisième dizaines présenteront un temps mixte, en partie agité, humide, avec bourrasques, gros temps, sinistres maritimes, mouvement orageux épars, variations brusques de température; — rayonnement nocturne encore à craindre première et deuxième dizaines, principalement dans les bas fonds ou sur les contrées humides des diverses zones, et surtout après la production des mouvements orageux, qui occasionnent toujours un abaissement de température.

Les orages épars se produiront probablement vers les 3, 5, 7, 12, 17, 23, 31, tantôt sur une zone ou latitude ou longitude, tantôt sur une autre. Crues d'eau probables pendant la première et la troisième dizaines, gros temps et sinistres maritimes.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 4 mai, 6 h. 45 matin.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Le Blanc (Indre). — M. Maroux, républicain (élu), 7,926 voix; M. Bearegard, conservateur, 7,384.

Tours (Indre-et-Loire). — M. Thiphaine, républicain (élu), 11,194 voix; M. Foy, républicain modéré, 10,124.

Paris, 4 mai, 12 h. 35.

Un télégramme de Cormaux annonce que les mineurs se sont mis en grève à la suite du renvoi de 45 mineurs qui chômeraient le 4^{er} mai. Les grévistes ont bruyamment manifesté ce matin dans les rues.

On télégraphie de Bruxelles que la grève est presque générale dans le Borinage, bassin de Liège et usines Cockrill. HAVAS.

acquérons un assez grand nombre de feuilles pour diriger l'opinion d'au moins deux cent mille lecteurs dans chacun des quatre pays.

Ces négociations, menées rondement, peuvent être terminées en moins d'un mois; dès lors nous commencerons une campagne à la baisse en effrayant les populations.

(A suivre.)

Un domestique modèle:

- Qui demandez-vous, Monsieur?
- Le baron de Hyxe.
- Qu'est-ce que vous lui voulez?
- C'est pour une note...
- Il est parti hier à la campagne.
- ...Que j'avais à lui payer.
- Mais il est revenu ce matin.

Le jeune X..., qui purge à Mazas une condamnation pour abus de confiance, a conservé des allures qui ne sont plus en rapport avec sa situation.

L'autre matin, son geôlier vient lui dire qu'un monsieur le demande à l'avant-grefte. — On ne rend pas de visite à pareille heure! fait X... scandalisé. Dites-lui que je n'y suis pas.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL: 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR
Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

PETITES GAZETTES

UN BOUTON!

Un bouton d'eczéma n'est pas bouton de rose! Vite, vite, chassez ce visiteur morose! Et pour cela prenez le Moyen tout-puissant Dûment élucidé dans le livre sincère, Qu'envoie gratis Monsieur Vincent, Pharmacien à Grenoble (Isère).

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 10
— de 10 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90
Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des maladies chroniques ou qui sont incommodées par le sang (apoplexie), la bile ou les humeurs, trouveront dans le Chocolat de Desbrière un purgatif agréable et très efficace. (Dans les Pharmacies.)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h^m.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

JAMBONS COLEMAN



PAUL CODET, propriétaire-gérant.

CE. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CE. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS. Poudre de Riz spéciale préparée par un procédé adhésif et invisible, qui donne au teint un aspect d'une Action Hygiénique. La Beauté et une fraîcheur naturelles. UNIC MARQUE DE FABRIQUE ET LE TITRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

Etude de M. LELIEVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
Les IMMEUBLES

Ci-après désignés
Situés à Rou-Marson et appartenant à M. Jules ROUSSEAU.
Un PAVILLON, composé de deux chambres et caveau, édifié sur le clos ci-après.
Un CLOS, d'une contenance de 1 hectare 65 ares environ, dit le Clos-de-la-Chapelle, planté de vignes rouges de plein rapport et d'arbres fruitiers.
Le tout entouré de murs garnis d'espaliers.
S'adresser à M. JULES ROUSSEAU, à Rou-Marson, ou à M. LELIEVRE, notaire.

Etude de M. LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE
Belle Maison de Campagne
Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.
S'adresser à M. LECOMTE.

A CÉDER
Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT
CIDRE de Bretagne
PREMIÈRE QUALITÉ
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire.
Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889, Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce 0.60
Coulommier, — — — 0.80
Brie, 1^{er} choix, 1/2 kil. 1.40
Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.20
Roquefort (s^{te} des caves), — 1.60
Gruyère, 1^{er} choix, — 0.95
Emmenthal extra, — 1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
Le 1/2 kil., 2 f. 90
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉBINEAU

LIGNAIS, SUCC^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linzières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)					4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 31	10 37		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 45	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort					4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51		2 5	5 35	8 10
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1 9	10 32	11 15	
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivry		8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19			
Linzières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon		9 1	12 58		2 45	4 10	6 45		11 44
Château-du-Loir		10 22	2 4		2 55	5 22	7 58		12 33
Chartres		2 47			5 56	9 26	12 4		3 26
Paris		5 50			7 30	11 50	2 27		5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
La Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 42	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

SAUMUR — BOURGUEIL							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

SAUMUR — LA FLÈCHE							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 45	10 25	4 15
Vivry	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31	10 46	4 30
Longué	5 55	2 1	7 48	Baugé	7 52	11 13	4 45
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Junelles	8 9	11 29	5 1
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24	11 51	5 16
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivry	8 37	12 14	5 31
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50	12 30	5 46

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Méritré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 50	12 46	3 52		6 23	
St-Clement		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 39	10 50
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	8 30	11 15
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 48
Tours ar.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Direct mixte matin
Paris (départ)	9 25	11 45					